

## **Communiqué de presse :**

### Victimes des Essais Nucléaires

Après deux ans de silence, la Ministre de la Santé se décide à réunir la commission de suivi des conséquences des essais nucléaires.

Ladite commission instaurée par la Loi du 5 janvier 2010 qui devrait siéger deux fois par an ne s'était pas réunie depuis le 9 Octobre 2013 malgré les multiples demandes des associations de victimes et les questions au gouvernement de différents parlementaires dans les hémicycles.

L'AVEN se réjouit qu'après la déclaration du comité des droits de l'homme de l'ONU en date du 31 juillet dernier qui se dit préoccupé par le taux de rejet de 98.3% des dossiers déposés auprès du Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (art. 2 and 6) et de la déclaration du Premier Ministre en début septembre, cette commission se réunit enfin.

L'AVEN compte aborder (entre autre) lors de cette réunion les problèmes posés par le Comité d'Indemnisation qui applique toujours une méthode inadaptée dont le résultat est le rejet quasiment systématique des demandes d'indemnisation.

A l'issue de la réunion je vous invite à participer au point presse qui sera donné par l'AVEN, Moruroa et Tatou et la FNOM à **12h45 le MARDI 13 Octobre devant le Ministère des affaires sociales et de la santé 14 Avenue Duquesne – 75007 Paris**

### **Contact :**

**Jean-Luc Sans**

**Président AVEN**

**06 27 93 50 03**